

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture auto. lourde (châssis)	Marque <b>CHEVROLET</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. 6 B - 56 - Série 6400	Bordereau-type N° 1913
--	----------------------------	---	---------------------------

Moyens de reconnaissance du type Préfixe "6 B - 56" au No. châssis - "6400" latéralement s/ailes avant  
 N° de châssis frappé A l'avant à droite & à gauche, s/face sup. longeron & s/avant s/plaquette  
 N° de moteur frappé A droite latéralement sur bloc-moteur, derrière jauge d'huile  
 Constructeur du châssis ) CHEVROLET MOTOR DIVISION of General Motors Corporation, DETROIT (USA)  
 Constructeur du moteur

### MOTEUR CHEVROLET SIX

Marque et type T 56  
 Genre En ligne, O H V  
 Carburant Benzine  
 Nombre cyl. 6 Temps 4  
 Allègue 90,486 mm.  
 Course 100,010 mm.  
 CV Ampôt 19,652  
 Cylindrée totale 3'859 cm<sup>3</sup>  
 CV. frein 138 (SAE)  
 Refroidissement EAU (pompe)  
 Empl. du moteur A l'avant

### CHASSIS

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières \*\*)

1. Frein A pied: Hydraulique av. servo à dépression, sur toutes les roues.
2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à tringle s/cardan/roues arrières.
3. Frein -

Frein de remorque -  
 Direction A gauche - A circulation de billes  
 Crochet de remorque Selon désir  
 Nombre de vit. avant 4 x 2 (Double démultipl. ds. pont arrière)  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. en prise dir.

### CARROSSERIE \*)

Constructeur CHEVROLET G.U.C.  
 Genre / Forme DETROIT  
 Cabine fermée normale +  
 Exécution individuelle  
 Nombre de portes cabine 2  
 Nombre de places ass. (1) Total 2  
 Avant 2 Milleu - Arrière -  
 Nombre de places debout -  
 Pour motos: Siège arrière -  
 Sidacac -

### POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . . avec cabine . . . . .	1'270 kg.	1'150 kg.	2'420 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	6'060 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	8'480 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	- kg.
Charge utile . (2) . . . . .	kg.	kg.	(2) kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	8.25 - 20 10 Ply		double/doubles
Capacité de charge (par pneu 1'760 kg.) . . . . . par essieu	3'520 kg.	7'040 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V

Phares: Marque	Dispositifs GALLAY	3)	Syst. antiboussins	Appuies Dlux à cullier	3)
Feux de position	2, sous les phares	3)	Feux rouges	1, cabine	3)
Feux stop	1, cabine	3)	Eclairage du No de contr.	1, cabine	3)
Indicteurs de direction: Syst.		3)	Emplacement		3)
Avertisseur	1, électrique		Essui-glace	2, électriques	

**DIMENSIONS**

Vie {	avant	1 619	mm.
	arrière	1 750	mm.
Empèchement	Longeur hor-tout	AV. 2 030 AR.	mm.
		2 250	mm.
Longeur hor-tout	châssis	6 070	mm.
	cabine (non chargé)	2 100	mm.
Garde au sol	châssis	265	mm.
		1 220	mm.
Porte à faux: arrière	châssis		mm.
			mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		-	mm.
		-	mm.
Crochet de remorque (ports à faux)		-	mm.
		-	mm.
Diamètre de braguage ext. gauche		15,40	m.
			m.
Diamètre de braguage ext. droite		14,90	m.
			m.

**DIR. Ental-eures**

Longeur du pont de charge	mm.
Longeur du pont de charge	mm.
Hauteur icérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (A-tour)	mm.

**OBSERVATIONS**

\*) Modèle "6402" = Châssis sans cabine  
 Modèle "6403" = Châssis avec cabine d'origine  
 \*\*\*) Vhc. équipé d'un pont arrière avec double démultiplication.  
 Commande par dépression. Imatriculation sous réserve de  
 nouvelles prescriptions selon circulaire DJP 20.3.56  
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement  
 Au régime max. d'utilisation = 85 phone  
 Office tuyau d'échappement: Ne doit être dirigé, ni vers la droite  
 ni vers le sol.  
**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (rel. RS)**

1) Nombre de places: Transformation pr. 3 places en accord av.  
 prescriptions Art. 12 RE possible. Doit être contrôlé lors de  
 l'expertise (déplacement du levier de frein à main sur la gauche  
 couder le levier c.v., montage d'une séparation des sièges).  
 2) Charge utile: Ne doit en aucun cas dépasser a/ 5 tonnes pr. pont  
 normal, et b/ 4 1/2 tonnes pr. pont basculant.  
 3) Equipement: Complet ou modifié lors du montage de la carrosserie  
 fourgon et carrosseries spéciales.  
 et doit être contrôlé lors de l'expertise.  
 Miroir rétroviseur: 2 (à gauche et à droite à l'extérieur de la  
 cabine).

Lieu et date de l'expertise-type  
 BIENNE, le 24.4.1956

La commission d'expertise-type